

Choba

J.-P. Laporte



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2273>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2273](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2273)

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1994

Pagination : 1933-1935

ISBN : 2-85744-696-9

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

J.-P. Laporte, « Choba », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 13 | 1994, document C58, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2273> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2273>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Choba

J.-P. Laporte

- 1 A mi-chemin entre Bejaia et Jijel, se trouve le site de Ziama dont une inscription établit l'identité avec l'antique *Choba*.

Escale commode, le site de Choba fut sans doute fréquenté très tôt par les navigateurs puniques, qui pourraient lui avoir donné son nom (qui ne semble pas libyque). Leurs navires de faible tirant d'eau pouvaient mouiller soit à Choba même soit à l'abri de l'îlot de Mansouriah (à 3,5 km à l'est).

Le petit port prit probablement son essor au moment de la colonisation de Sitifis, Cuicul et Mophti sous Nerva et Trajan, qui entraîna le développement des échanges avec l'intérieur du pays, puis des exportations. Au début du second siècle, Choba est connue de Ptolémée qui la cite sous le nom de Chotbath.

- 2 Hadrien éleva la ville au rang de municipes. Elle fut peut-être inscrite dans la tribu Quirina. La construction d'un rempart est probablement postérieure, sinon consécutive, à cette promotion municipale. Parmi les notables on peut citer M. Sellius, L(uci) f(ilius), Arnensis (tribu), Honoratus, qui devint praefectus de l'Ala II Flavia Hispanorum civium romanorum, stationnée en Bétique au second siècle.

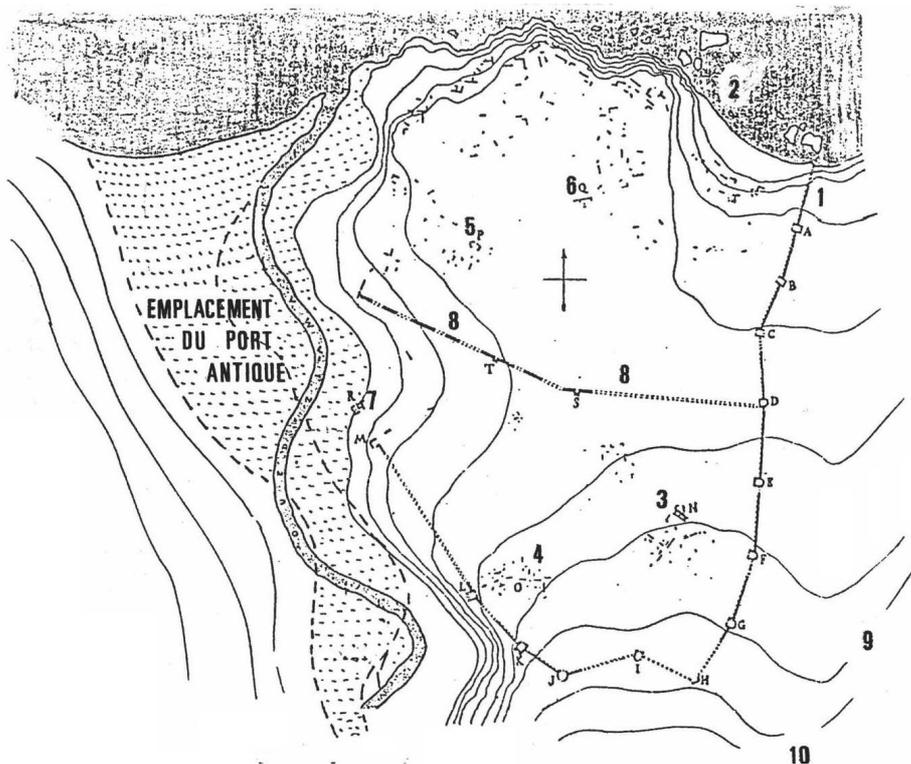
Les autorités municipales firent construire des thermes en 196, élever autels et statues. Des notables riches et cultivés ornèrent leur domus de magnifiques mosaïques comme celle de Thétis et de Pelée, datable de la fin du II^e siècle ou du début du III^e. Vers cette époque, la ville est citée comme municipes par la Table de Peutinger et le Géographe de Ravenne.

Au V^e siècle, Choba compte une communauté chrétienne dirigée par un évêque. La Notitia de 484 cite un Maximus episcopus Cobiensis en troisième rang parmi les évêques de Sitifienne. Probablement après une période de déclin, la ville est réoccupée à l'époque byzantine. La plus grande partie de la superficie est abandonnée. L'extrémité de la pointe est protégée par un nouveau rempart constitué de blocs de remploi. Puis le site tombe dans l'oubli.

Archéologie de Ziama

- 3 Signalé pour la première fois en 1851 sous le nom de Ziama, le site archéologique était encore intact lorsque Gsell le visita en 1899. Peu après, l'installation d'un village de colonisation à Mansouriah, se traduisit par l'exploitation des ruines de Ziama, comme carrière d'abord, comme lieu de défrichage et de culture ensuite. De nombreux vestiges furent détruits : la muraille byzantine fut ainsi purement et simplement démontée par les récupérateurs de matériaux.
- 4 Pourtant, peu de découvertes ont été signalées : en 1912, la mosaïque des noces de Thétis et de Pelée, en 1946, la dédicace d'une statue à Hadrien, *conditor municipii*. Pendant la Guerre d'Algérie, la construction d'un village de regroupement recouvrit l'essentiel de la ville antique. En 1985-1986, la construction d'un centre professionnel bouleversa et recouvrit la partie nord en dégageant une salle à mosaïque, en emplacement public de colonnes, une inscription au génie du municipe. De 1987 à 1988, à l'extérieur et à l'angle nord-est de la ville, de petits immeubles d'habitation ont occupé l'extrémité nord-est de la nécropole. A cette occasion, une petite partie du rempart antique a été renversée. Le plan donné par Gsell en 1899 est donc maintenant irremplaçable malgré quelques imperfections mineures.
- 5 Le site antique est installé sur un promontoire arrondi flanqué à l'ouest de l'embouchure de l'oued Ziama. Gsell avait placé le port antique dans la crique située au nord-est de la pointe, mais en fait cet emplacement présente peu de fond et de nombreux blocs immergés empêchant le mouillage. En réalité, le port se trouvait dans l'estuaire même de l'oued Ziama, alors en eau profonde, qui formait un excellent port naturel. En 1909, Éd. Pousset y a signalé quelques vestiges de quais. Ce port a été ensablé au Moyen Age par l'alluvionnement de l'oued, aussi actif ici que les autres fleuves côtiers de la région.

Plan des ruines de Choba (d'après S. Gsell, 1899, complété).



1 : Enceinte ; 2 : port supposé par Gsell ; 3 : thermes construits en 196 ; 4 : ruines indéterminées, fûts, bases et chapiteaux ; 5 : édifice à deux absides ; 6 : construction rectangulaire ; 7 : édifice à pavement en mosaïque ; 8 : rempart de très basse époque ; 9 : sépultures maçonnées ; 10 : mausolée.

Mansouriah

- 6 Le comblement du port de *Choba* par les alluvions de l'oued Ziama a dû conduire au Moyen Age à reporter l'escale à 3,5 km à l'est de *Choba*, à Mansouriah. Ce lieu-dit (aujourd'hui village) présente une presqu'île pointée au nord vers un îlot situé à faible distance du rivage. Très sûre par temps calme, la rade entre l'îlot et la terre, paraît avoir été dangereuse par gros temps : « elle a vu s'y perdre (au XIX^e siècle) tous les bateaux qui se sont malavisés de venir s'y réfugier ; l'îlot ne l'abrite que très imparfaitement ; elle n'a pas beaucoup de fond et est coupée au milieu par une ligne de roches basses, excessivement dangereuses, presque à fleur d'eau, qui relie l'île à la pointe de Mansouria ». Des plongées effectuées en 1968 ont montré qu'il n'y avait jamais eu de quai antique reliant l'îlot à la terre ferme. Cet abri tout relatif a cependant été fréquenté dans l'Antiquité. On a signalé sur l'île une monnaie punique, ainsi que deux fragments d'amphores, punique et romaine, des tessons de basse époque romaine. La topographie a maintenant changé avec la création récente d'un véritable port (en juillet 1988, l'île était déjà réunie à la terre par une jetée et un enrochement massifs).
- 7 Les vestiges de la presqu'île, « un amas de ruines assez considérable, mais qui ne présente aucun vestige d'un rempart », ont disparu vers 1900 sous un village de colonisation. Il semblait s'agir de ruines d'époque musulmane. Le mouillage de Mansouriah vit peut-être une certaine activité au X^e siècle comme port des Kotama, puis plus tard comme port des Hammadides après leur installation à Bejaia. Selon Féraud, ces derniers en

firent un lieu de plaisance. C'est peut-être El Mansour qui lui donna son nom. Selon Pousset, il aurait « fait installer sur l'îlot des bosquets et des jardins où il venait l'été villégiaturer avec son harem. Ces constructions furent détruites par les Espagnols et les ruines se dégradèrent naturellement ». A l'époque turque, des Chrétiens se seraient établis à Mansouriah pour pêcher le corail. Nous ne savons pas d'où Féraud, puis Pousset, ont tiré ces renseignements, qui ne sont pas invraisemblables mais devraient être vérifiés. Toujours est-il qu'on n'a jamais signalé à Mansouriah de constructions antiques provenant de la terre ferme, ni inscriptions, ni stèle, ni sarcophages, alors que la construction du village moderne n'aurait pas manqué d'en dégager. Mansouriah n'était donc dans l'Antiquité qu'un mouillage très secondaire.

BIBLIOGRAPHIE

GSELL S., Ruines de Ziama (Petite Kabylie), *BCTH*, 1899, p. CLIX, 445-449, fig.

GSELL S., *Atlas Archéologique de l'Algérie*, feuille VII, *Bougie*, n° 68, et *Addenda*, 1911.

LAPORTE J.-P., Ziama-Mansouriah, antique Choba, *Bull. Arch. Alg.*, Actes du Congrès de Sétif, 1990 (à paraître).

INDEX

Mots-clés : Algérie, Antiquité, Ville